ICANN85 Mumbai | Forum de la communauté – Séance conjointe : Conseil d’administration de l’ICANN et CSG
Mardi 10 mars 2026 – 16h30 à 17h30 IST

FRANCO CARRASCO

Cette séance va commencer. Bonjour, je m'appelle Franco Carrasco et je suis le responsable de la participation de cette séance. Bienvenue à cette séance conjointe du conseil d'administration de l'ICANN et le groupe de représentants des entités commerciales. Veuillez savoir que cette séance est régie par les normes de l'ICANN et la politique anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN.

L'interprétariat est disponible en anglais, français et espagnol. Nous demandons aux panélistes d'indiquer votre nom et la langue dans laquelle vous prendrez la parole si elle est autre que l'anglais, veuillez vous exprimer à un débit raisonnable. Cette discussion aujourd'hui se déroule entre le conseil d'administration de l'ICANN et les représentants des entités commerciales. Nous n'aurons pas de séance de questions-réponses et je donne la parole à Tripti Sinha, présidente du conseil d'administration de l'ICANN.

TRIPTI SINHA

Bonjour, tout le monde. Bonjour. C'est la dernière réunion bilatérale. Il s'agit d'une réunion conjointe entre notre conseil

	d'administration et donc les entités commerciales. Chris maintenant à la parole.
CHRIS BUCKRIDGE	Merci beaucoup, Tripti. Merci de nous rejoindre dans cette discussion avec les entités commerciales et donc notamment le groupe des parties non contractantes. Je vais demander à chacun donc de se présenter. On va commencer par Greg.
GREG DIBIASE	Donc, je représente le conseil d'administration, Greg DiBiase.
PHILIPPE FOUQUART	Philippe Fouquart, président ISPCP.
JAMES GALVIN	James Galvin.
RAÚL ECHEBERRÍA	Raul Echeberria du conseil d'administration de l'ICANN.
JOHN MCELWAINE	John McElwaine, président de l'ICP.
KURTIS LINDQVIST	Kurtis Lindqvist, PDG de l'ICANN.

SAJID RAHMAN	Sajid Rahman, représentant du conseil d'administration.
LEON SANCHEZ	Leon Sanchez conseil d'administration de l'ICANN.
DAVID HUGHES	David Hughes, vice-président IPC.
MASON COLE	Mason Cole, président de BC.
SARAH DEUTSCH	Sarah Deutch, Conseil d'administration de l'ICANN.
MARIE PATTULLO	Marie Pattullo.
CHRIS BUCKRIDGE	Merci. Merci à tout le monde. Nous avons donc des questions qui se rapportent à ce que voulait aborder le CSG, et c'est lié aux priorités stratégiques. Et, il y a aussi la question de la participation des unités constitutives. Je vais passer au premier point et c'est peut-être John qui va nous guider.

JOHN MCELWAINE

Et, bien du point de vue du CSG, nous souhaiterions moins donc de lecture et plutôt un dialogue. Nous ne souhaitons pas lire des déclarations mais plutôt établir un dialogue. Donc le groupe des parties prenantes a été créé parce que le BC et l'IPC s'intéressent aux questions liées à l'utilisation malveillante du DNS. Donc, nous allons peut-être mener une discussion.

Pour commencer, l'une des tendances que nous voyons, c'est une croissance de l'utilisation malveillante du DNS. Quand je parle de l'utilisation malveillante du DNS, ce n'est pas forcément la définition que nous avons et qui porte simplement sur l'hameçonnage, sur les logiciels malveillants, les réseaux zombies. Nous parlons vraiment de toute activité qui entraîne une activité illégale ou malveillante dans l'utilisation des noms de domaines. Donc, nous utilisons vraiment ce terme dans un sens élargi.

Donc, il y a eu tout d'abord l'orage du cloud, ce nuage, et puis il y a eu l'avènement de l'intelligence artificielle. Qu'est-ce que cela veut dire pour nous? Voilà, quelqu'un veut un nom de domaine. Je veux que mon site web ressemble à ceci ou à cela. Et puis, il y a donc un nom de marque que l'on y accole. Et maintenant, avec l'IA générative, on peut créer un site web en quelques secondes sans même saisir des informations. On peut même faire tout cela par le biais d'un essai gratuit.

Donc, l'IA générative est utilisée pour créer des courriels d'hameçonnage. Et donc, même si une personne ne maîtrise pas la langue dans laquelle il envoie ses messages malveillants, et bien il

peut être aidé par les outils d'intelligence artificielle. Donc, les outils d'intelligence artificielle peuvent être à des fins bienveillantes ou malveillantes.

Nous avons donc vu qu'une recherche a indiqué que 40 % des instances d'hameçonnage sont issus de l'IA, et donc des aides à la rédaction ont été utilisées dans 30 % des cas. Et donc, c'est vraiment assez répandu. Donc, la cybersécurité dans les entreprises est quelque chose qui exige vraiment l'utilisation de ces outils. Merci.

MASON COLE

Merci. C'est un plaisir d'être avec vous. Je voudrais rebondir sur ce que disait John concernant la vélocité du développement de l'abus du DNS.

Donc, dans le cadre de CSG, BC CSG, nous sommes préoccupés par la rapidité et l'exacerbation en raison de l'usage de l'intelligence artificielle, de l'usage malveillant. Donc, dans le cas du PDP 1, nous savons que ce sera à la fin de 2027 que nous aurons aboutie à notre… Donc, nous aurons terminé en 2027, les travaux que nous soyons faire. Donc, nous savons que ce n'est pas suffisamment rapide. Donc, ce n'est pas vraiment pour rejeter le PDP, mais nous devons simplement être très prudent, faire attention.

Car la vélocité du développement de tous ces problèmes est un problème. Donc, il faut que les éléments qui ont été énoncés dans le SSAC115, donc, soient pris en compte. Donc, nous pouvons

informer la GNSO de façon intelligente sur les risques. Nous espérons que tous les éléments soient pris en compte. Nous ne pouvons pas nous permettre de prendre le temps de traiter les PDP en long, en large et en travers, car les réponses doivent être rapides.

JOHN MCELWAINE

Donc, nous avons parlé de cet orage parfait. Donc, il y a l'avènement de l'IA qui vraiment est un problème, et puis il y a la question de la protection des données. Donc, il y a le RGPD qui a changé la donne en ce qui concerne la confidentialité des données. Donc, actuellement, en raison du RGPD, seuls 10 % des informations relatives aux enregistrements sont disponibles. Donc, les règles font que nous n'avons pas la capacité d'avoir des informations précises. Si vous avez des informations dans le cadre d'un RDRS, et bien elles ne seront pas forcément précises, elles ne seront pas forcément exactes.

Donc avec tout cela, nous souhaitons soulever toutes ces thématiques. Ce sont des tendances qui vont pouvoir causer des problèmes. Merci.

CHRIS BUCKRIDGE

Donc, j'ai quelques collègues qui signalent donc le problème. Vous voyez qu'il y a la rapidité des évolutions, de l'évolution des choses. Il y a la rapidité des dégâts que peut causer l'utilisation malveillante du DNS. Et, nous devons faire une évaluation

Judicieuse de notre paysage. Alors, est-ce que Tripti vous souhaiteriez prendre la parole?

TRIPTI SINHA

Merci d'avoir soulevé cette thématique. Dans notre discussion, nous avons parlé de ce sujet précisément au sein du conseil d'administration et donc le paysage des menaces a été amplifié en raison de l'intelligence artificielle. Les DGA, les algorithmes de génération de domaine créent des domaines à grande échelle. Je crois que le train a atteint une vitesse grand V et la situation est déjà difficile. Le problème est devant nous.

CHRIS BUCKRIDGE

Merci Tripti. Je vois Jim, Greg, Sarah qui souhaitent prendre la parole, et ensuite Philippe. Jim, à vous la parole!

JAMES GALVIN

Je pense que tout ce que vous dites est vrai. Nous en sommes conscients. Il n'y a pas de solution facile. Vous avez parlé de la vitesse de réalisation des choses au sein de l'ICANN. Il y a le sujet de l'efficacité de nos processus. La communauté a un rôle à jouer dans notre aptitude à agir efficacement. Et donc, les PDP se font de façon plus rapide et les priorités sont mieux hiérarchisées. Et comme Tripti l'a dit, nous avons au sein du conseil d'administration nos propres discussions sur la question de l'efficacité, sur la façon d'être plus efficace et du point de vue de la rapidité de réaction pour pouvoir réagir aux recommandations

émanant de la communauté. Et comme Tripti l'a dit, il faut des discussions relatives à la technologie disruptive.

Nous avons mené des discussions sur la technologie et sur l'IA. Et, l'IA fait partie de nos ordres du jour et l'IA peut être utilisée par les mauvais acteurs.

Mais, je pense aussi que comme nous sommes au courant de toutes ces inquiétudes, bien sûr, nous voyons cela, nous y pensons. Que faire à ce sujet? Ça, c'est une autre question. Et nous attendons vos commentaires. Nous attendons vos retours d'information, vous la communauté, la communauté en général, bien sûr, et nous devons décider de la manière dont nous allons gérer ces problèmes.

Et par exemple, durant la séance avec le CPH, nous avons discuté de ce que cela voulait dire pour le CPH avec le modèle d'affaires que l'on a avec le CPH, parce que les choses vont beaucoup plus rapidement que prévu, les choses vont plus vite que ce qui avait été prévu auparavant. Donc il nous faut penser aujourd'hui à l'impact. Nous pensons que tout cela aura un impact sur l'utilisation malveillante, et nous devons essayer de comprendre comment nous allons devancer le problème.

Nous sommes tout à fait conscients de tous ces problèmes. Nous continuons. Nous voulons continuer à communiquer avec la communauté. Nous avons besoin de cette même communauté et que cette communauté fasse sa part du travail et que l'on puisse

tous ensemble arriver à trouver une solution pour adresser, bien sûr, ces préoccupations.

GREG DIBIASE Oui, tout cela est très intéressant. Donc, quand vous parliez tout à l'heure Mason du comité permanent de la GNSO, vous parlez du conseil de la GNSO en général ou de quoi parlez vous plus spécifiquement?

MASON COLE Non. Merci pour cette question Greg. On n'a pas encore… Ça n'a pas encore été… Ce n'est pas un projet qui est terminé. On pensait à un comité qui serait un comité conseil pour le conseil, donc pour pouvoir discuter et s'informer sur les menaces qui sont en développement dans cet espace du DNS.

GREG DIBIASE Merci. Oui, il y a une équipe qui se préoccupe de l'utilisation malveillante du DNS au conseil. Le PDP commence, c'est une petite équipe. Le PDP démarre lorsqu'il y a un problème qui est identifié, donc il y a une petite équipe qui commence donc à travailler. Bon, j'essaie de comprendre exactement à quoi ça va correspondre cette équipe de travail.

MASON COLE Oui, on a posé la question aujourd'hui, donc ce n'est pas prescriptif. Ça serait peut-être mieux d'avoir une petite équipe,

comme vous le dites, où il serait peut-être mieux de rassembler un groupe qui aurait des fonctions de soutien, de conseil. L'idée, c'est d'avoir un groupe qui serait plus flexible pour faire face à ces questions de menaces, d'abus, alors que ces abus se présentent devant nous. Donc, je ne veux pas être trop prescriptif, c'est juste une idée à laquelle on avait pensé.

GREG DIBIASE Oui, je pense qu'il serait bon de commencer à faire un rapport lorsqu'il y a une utilisation malveillante. Donc, il ne faudrait pas que ce soit... Est-ce qu'il y aurait une mise à jour à chaque fois qu'il y a un nouveau vecteur de menace. Donc, je demanderai s'il y aura un rapport qui serait fait à chaque fois qu'il y ait un vecteur de menace qui se profile? Est-ce que des PDP seront faits?

MASON COLE Il va falloir que la petite équipe identifie les priorités. On ne sait pas encore. On essaye de répondre, du moins aux situations plus rapidement.

CHRIS BUCKRIDGE Sarah, allez-y.

SARAH DEUTSCH Oui, on a discuté de ces vecteurs de menaces et on a des gens qui enregistrent des noms de domaine d'eux-mêmes. Ils sont là sur Instagram et ils se vantent de pouvoir enregistrer des noms de

domaine seuls. Donc, on se demande comment est-ce que l'UDRP fonctionne dans ce sens-là. Comment est-ce qu'on va pouvoir gérer ces acteurs qui agissent en mauvaise… Des acteurs qui agissent de mauvaise foi? Donc, est-ce qu'on va mettre ça sur la liste de nos recherches?

CHRIS BUCKRIDGE Allez-y David.

DAVID HUGHES Alors, comme l'a dit Sarah, mes chiffres au niveau de l'IPC au sein d'IPC. Moi, je représente la coalition pour la redevabilité en ligne. De façon historique, on a les données, on a accès au WHOIS, les données WHOIS, et cela peut nous aider à contribuer. Cela peut contribuer plus directement à la lutte contre l'utilisation malveillante. Mais maintenant, nos vins sont liés. Parce que, pour revenir à ce qu'a dit Sarah, on sait qui crée le contenu, mais on ne sait pas vraiment quoi faire à ce sujet.

CHRIS BUCKRIDGE Philippe allez-y.

PHILIPPE FOUQUART Philippe Fouquart au micro. Deux commentaires de ma part. Tout d'abord, lorsqu'Il s'agit de l'utilisation de l'IA, nos membres ont des problèmes avec cela depuis deux ans et on peut maintenant détecter l'utilisation malveillante en quelques secondes et passer

des mois à essayer de fermer ou de retirer le nom de domaine. Cela illustre très bien le problème. Par exemple, si vous déterminez qu'un UDRP est lié à l'ICANN, et est associé l'ICANN, et qu'ensuite vous enregistrez… Enfin, je veux dire, vous pouvez enregistrer quelque chose littéralement en secondes, en quelques secondes, comme un site Web, et ensuite ça prend un temps incroyable pour retirer ou pour évincer ce site Web. Nous savons qu'à l'époque, quand on a commencé à étudier cela, ce n'était pas un problème aussi important, mais on a vu bien sûr une évolution du problème. Beaucoup de cas ont été reportés avec l'utilisation de nouveaux algorithmes. Et bien sûr, quand on parle des tendances émergentes, bien sûr, on ne prend pas ces décisions nous-mêmes. Il y a des éléments de réglementation qui sont définis par les juristes pour tout ce qui est de ces notions d'enregistrement.

CHRIS BUCKRIDGE Allez-y Sajid.

SAJID RAHMAN Oui, je vais être un peu plus provocant dans ce sens. Je ne sais pas si l'IA en tant que technologie est vraiment un risque. Je dis cela… C'est la même chose quand il s'agit de la sécurité cyber ou cybersécurité. L'IA peut ne pas seulement être utilisée par les mauvais acteurs, il y a aussi de bons acteurs et donc il y a des processus juridiques qui permettent aux bons acteurs d'agir. Alors, il nous faut examiner exactement ce qui doit changer dans notre

écosystème. Il y a des choses qui doivent être mises à jour pour que les bons acteurs puissent agir normalement et utiliser l'IA.

TRIPTI SINHA

Je suis d'accord, l'IA n'est pas fondamentalement un mauvais système. Nous, on se focalise sur le côté négatif. Je peux vous dire que l'IA a un avantage que l'humain n'a pas, c'est la vitesse. C'est la vitesse de traitement. Nous n'avons pas cet avantage, nous n'avons pas cet élément de vitesse en nous pour pouvoir traiter aussi rapidement les choses. L'IA a un avantage donc pour les acteurs malveillants. Et, bien, ça va être difficile. Nous pouvons créer des agents IA similaires qui vont rechercher les acteurs malveillants, etc. Enfin, ça va être la guerre cyber, si vous voulez.

SAJID RAHMAN

Oui, si vous demandez à un agent de faire de l'argent pour vous, et bien, on va pouvoir faire beaucoup d'argent. Non, en fait non.

CHRIS BUCKRIDGE

Je voudrais résumer un petit peu les choses. Je pose une question d'ailleurs dans ce sens à Mason ou au CSG en général. Vous avez parlé de définition de l'IA et de la possibilité qui est devant nous pour tout ce qui est des mises à jour. Est-ce que l'IA, c'est quelque chose qui va demander à ce que l'on puisse... On doit… à ce que l'on doit redéfinir les choses, ou est-ce que les définitions que l'on a de l'utilisation malveillante sont correctes, ou est-ce qu'il va falloir que l'on redéfinisse les utilisations malveillantes du DNS?

MASON COLE

Oui, Chris. Quand SSAC avait fait ses recommandations sur l'IA il y a quelques années, ça avait été mentionné dans le SSAC115. Donc, cela avait été fait il y a quelques années, comme je l'ai dit. Il y a une nouvelle itération du problème et cela parle de nouvelles sources de menaces. Donc, SSAC15 dit qu'il n'y a pas une définition correspondante et qui soit exacte de l'utilisation malveillante du DNS. Il n'y a pas de définition qui peut être compréhensible. Donc bien sûr, il s'agit là, avec l'IA d'un paysage qui peut être bon ou mauvais et on n'a pas de scénario pour anticiper que la stabilité du DNS pourrait être menacée.

CHRIS BUCKRIDGE

Jim allez-y.

JAMES GALVIN

En tant que liaison au conseil d'administration, pour ceux qui ne me connaissent pas, je peux vous dire que le SSAC115 n'essayez pas de définir l'utilisation malveillante. C'était seulement pour que l'on puisse adopter devant la communauté notre propre définition de l'utilisation bienveillante du DNS. Et ça, ça avait été obtenu à travers un consensus de la communauté.

Donc, on a essayé de cadrer les choses un peu plus. Je ne pense pas que l'IA c'est une menace en lui-même. C'est juste un autre outil qui existe et ça peut être utilisé de différentes manières. Et cela

pourrait être aussi potentiellement un problème sérieux pour nous. C'est important de penser à cela.

Donc, je voudrais être prudent en disant que l'IA c'est une menace, que c'est un risque. C'est l'utilisation de la technologie et comment on l'applique. C'est ça le… C'est comment on applique cette technologie qui peut être un risque à grand potentiel.

CHRIS BUCKRIDGE Allez-y Sarah.

SARAH DEUTSCH Oui, dans tout cela, l'autre enjeu, c'est que si ça devient un problème, nous allons nous aussi avoir à résoudre cela à travers notre travail.

JOHN MCELWAINE Le thème, ce n'était pas de savoir si l'IA c'est une bonne chose ou une mauvaise chose, mais comme l'a dit Tripti, c'est que pour l'instant on sait que l'IA fonctionne à une vitesse extraordinaire. Et, comme l'a dit Mason, on peut être un peu parfois submergé par différentes sortes de fraudes, etc. en ligne.

Mais en attendant, on a un problème au sein de la communauté. La communauté pense que l'on n'avance pas assez vite. Mais, la communauté a besoin de leadership et donc nous, on demande à ce que le conseil d'administration avance dans ses travaux un peu plus rapidement. Je sais que vous le dites souvent, mais on doit

renforcer cette notion pour que des solutions soient apportées plus rapidement.

Et, je sais que c'est compliqué, monsieur McGrady, à travailler pour tout ce qui est du PDP sur les domaines affiliés, je pense qu'il y avait cette notion de 170 jours, 270 jours. Si on pouvait résoudre ce problème et avancer plus vite. On a besoin d'être un peu plus créatif dans ce sens.

CHRIS BUCKRIDGE Je pense que l'on peut résumer un petit peu ce que l'on a dit jusqu'à présent. Attendez, il y a Raoul. Raoul, prenez la parole.

RAÚL ECHEBERRÍA C'est une conversation très intéressante. Merci beaucoup. Je pense que l'IA est au centre de toutes les discussions en ce moment. Enfin, au moins dans toutes les discussions, dans toutes les réunions du conseil d'administration avec les différents groupes, les différentes unités constitutives. Nous ne savons pas quel va être l'impact de cette intelligence artificielle dans le fonctionnement du DNS et dans les affaires ou sur le marché du DNS en général. Ce qui est clair, c'est qu'on doit continuer à analyser tout cela. Ça fait partie de l'ordre du jour du conseil d'administration. Comme l'a déjà dit Jim, ça faisait déjà partie des travaux qu'on avait commencé. La communauté va continuer à amener ce sujet sur la table de toute façon. Donc, c'est important pour tout le monde.

En termes de sécurité, je ne pense pas que l'IA soit l'enjeu. C'est le fait que l'IA peut faire les choses plus rapidement, plus efficacement à l'avantage des mauvais acteurs malheureusement. Nous verrons des choses que nous ne pouvons pas anticiper. De nouvelles méthodes d'attaque. Et, cela revient à ce que je disais. Donc, il faut être attentif, mais nous n'avons pas réponse à tout. Et donc, la définition que nous avons aujourd'hui de l'abus du DNS, cette définition sera bientôt obsolète et il y aura de nouvelles choses qui vont émerger.

CHRIS BUCKRIDGE Oui, cette utilisation malveillante du DNS va évoluer.

DAVID HUGHES Donc, peut-être qu'il faut réfléchir à la façon dont nous formulons nos problèmes. Je suis d'accord dans un sens que l'IA n'est pas le problème, mais l'utilisation malveillante du DNS qui est donc réalisé avec l'IA est différente. Cette utilisation malveillante est différente quand elle est activée par l'IA que ce qui se passait auparavant et il y a des difficultés qui vont se produire que personne n'a encore pu anticiper. Donc, je pense qu'il s'agit de formuler, d'encadrer la question de la façon correcte.

JAMES GALVIN Je voudrais revenir au panel sur la résilience qui s'est tenue hier. Et donc, nous avons parlé de l'engagement du SSAC dans le cadre de ces réunions bilatérales avec le conseil d'administration. Donc, on

en a parlé dans ce cadre et il faut savoir ce que nous recherchons et contre quoi nous devons nous protéger. Et donc, c'est dans ce cadre que la sécurité et la stabilité donc, doivent être mises en place.

Il faut avoir confiance au système et il y a des dépendances que nous ne voyons pas et que nous ne connaissons pas. Et malheureusement, l'IA peut voir et comprendre ces dépendances. Donc elle a une longueur d'avance sur nous. Donc, accordez toute votre attention sur le sujet de la résilience et il aura donc une place de plus en plus importante dans nos discussions.

DAVID HUGHES: Merci, James. Vous avez soulevé un point supplémentaire. L'IA va pouvoir détecter nos faiblesses et l'IA sera plus rapide que nous.

CHRIS BUCKRIDGE: Merci. En tout cas, moi, j'ai considéré que tout ce qui est dit sur l'IA, tous les risques qui sont évoqués, je les prends toujours très au sérieux. Mais on parle aussi des aspects positifs de l'IA, notamment dans le cadre de l'acceptation universelle. Il y a donc cet appétit, ce désir de mieux comprendre, de creuser dans ce que l'IA va signifier pour l'écosystème. Et peut-être que ce qui ressortira de cette séance plénière sera utile pour les réunions futures, pour notre équipe et pour l'organisation. Il faut vraiment une prise de conscience de la communauté.

Et, je voudrais aussi que l'on aborde la question de la vitesse et de l'efficacité de l'élaboration des politiques. Et, je pense que la GNSO va évoluer. Je crois que ça sera intéressant à observer et je pense que la discussion va se poursuivre sur ces thématiques. Concernant l'efficacité de notre travail, et bien cela nous permet de faire une charnière vers le sujet suivant, c'est à dire la révision des révisions, donc avec un axe spécifique sur les dépendances et le séquençage.

PHILIPPE FOUQUART Je m'exprime pour le compte de l'ISPCP. Je crois que nous parlons de notre contribution au BC CSG et au CCG, donc nous sommes participant à cet effort. Il y a des catégories. L'une de ces catégories nous intéresse particulièrement, c'est la revue structurelle. Et donc, nous la considérons comme étant l'axe de concentration nécessaire principal. Je pense que c'est plutôt à titre de principe.

Et, je crois que dans toute structure d'entreprise, il y a la nécessité de passer en revue ce que fait l'organisation. Et, nous avons une structure stable pendant des années. Et à partir de là, il faut déterminer si nous représentons les intérêts des structures d'entreprise et est-ce que nous reflétons l'écosystème? Je pense que cela doit faire partie de cet effort de révision. Il faut aussi établir les dépendances entre les différentes pistes, compte tenu de ces dépendances.

Et, il faut savoir à quoi nous devons consacrer nos efforts en premier. Il y a des éléments qui s'inscrivent plutôt dans le cadre du programme d'amélioration continue. Alors, peut-être que je vais

m'arrêter ici. Et il y a peut-être la nécessité d'apporter quelque chose de supplémentaire au CCG et peut-être que vous avez quelque chose à ajouter Chris ou John?

CHRIS BUCKRIDGE Merci. Au sein du conseil d'administration, nous anticipons donc… Nous participons au CCG par le biais de Jim et de Léon qui sont tous les deux ici. Peut-être que Léon peut nous en dire davantage.

LEON SANCHEZ Oui, nous sommes membres, Jim et moi, membre à part entière, et nous essayons de faire en sorte que l'axe de concentration du conseil d'administration nous permette de réaliser des révisions rafraîchies. En tous cas, un nouvel ensemble de révisions qui soit simple et qui soit réalisé en temps utile à une cadence adéquate. Il y a un grand nombre de révisions, un très grand nombre de révisions qui arrivent parallèlement et il y a donc une surcharge pour l'organisation et nous souhaitons éviter de revenir à la case de départ.

Donc, quelle que soit l'issue du CCG 1, nous apprécions. Nous souhaitons vraiment qu'il y ait autant de simplicité que possible, afin que quelqu'un venant de l'extérieur puisse comprendre exactement en quoi consistent ces révisions, etc.

Donc, quand on a effectué la révision structurelle. Votre commentaire, donc, sur cette révision structurelle, me fait penser qu'il y a encore de nombreuses questions auxquelles il faudrait

apporter des réponses. Et les différents membres et groupes qui participent au CCG ont différentes priorités. Donc, la révision structurelle pourrait faire l'objet d'une nouvelle discussion. Au niveau du conseil d'administration, nous avons parlé du fait que, en ce qui concerne la révision structurelle, nous avons des recommandations et il faudrait que les organes de révision soient en quelque sorte… qu'il s'autodétermine, qu'il soit autonome. Et donc, quand il y a une recommandation, on nous dit que, voilà, il faut absolument qu'elle soit obligatoirement mise en œuvre, mais parfois, il y a un désaccord. Est-ce que vous avez réfléchi à la façon de résoudre ce problème-là?

PHILIPPE FOUQUART Donc, concernant la question des ressources, c'est un sujet différent. Il faut que les représentants puissent examiner les efforts qui sont fournis, examiner ces révisions. Et, il ne faut pas entreprendre des choses que nous ne pourrons pas mener à bout. Il faut éviter les surcharges. Maintenant, en ce qui concerne la méthode de travail, nous sommes partis du principe tout d'abord que nous allons commencer par une solution. Nous n'allons pas commencer par la solution. Nous devons d'abord examiner quelles sont les exigences. Et à titre personnel, je pense qu'il y aura peut-être des recommandations émanant de représentants qui n'auront pas forcément l'adhésion de l'ensemble de la communauté, et il faudrait qu'il y ait l'adhésion de la communauté. Il faut éviter qu'il y ait des gens qui ne soient pas contents.

Donc, moi, je serais très surpris si les structures… Et là c'est un double négatif, si les structures ne restaient pas les mêmes. Donc, cela ne veut pas dire que tout doit changer. Quand vous entamez une révision structurelle, mais pour revenir à votre point, il ne fait aucun doute que s'il n'y a pas l'adhésion de La communauté, et bien ça serait forcer quelque chose sur les autres.

Donc il faudrait passer par les processus d'approbation de ces recommandations. Ce n'est pas spécifique aux deux choses, que ce soit les recommandations de consensus ou le consensus en lui-même pour ce qui est de ces recommandations.

CHRIS BUCKRIDGE

Donc voilà, il y a là la possibilité de partager de différentes opinions. Bien sûr, nous ne sommes pas le CCG, mais le conseil d'administration, en attendant, est intéressé et ouvert à toutes ces opinions. Je vous remercie de nous avoir apporté la perspective du CSG, et de l'ISPCP surtout. Nous comprenons que cette révision structurelle, et bien, c'est une révision difficile et cela comprend des éléments compliqués et je pense que, comme Léon l'a dit, il va nous falloir parler des problèmes que cela comporte et des dépendances que cela comporte.

PHILIPPE FOUQUART

Oui, juste un suivi. Il y a une préoccupation comme l'a dit Léon. Je pense que le CCG va faire ressortir tous ces éléments. Donc, tout d'abord, il faut considérer tout cela après que la révision soit faite.

Non. Considérez tout cela après que les révisions soient faites. Ce ne sera pas vraiment logique, spécialement pour ce qui est des révisions qui sont ce que l'on appelle des révisions structurelles. Donc, l'approche doit être différente.

CHRIS BUCKRIDGE

Y a-t-il d'autres opinions autour de la table? Nous sommes arrivés à la fin de nos trois questions. Donc, nous voulons savoir si quelqu'un d'autre veut faire… s'il y a d'autres commentaires sur d'autres sujets. Nous sommes à la fin de la journée, donc peut-être que tout le monde est fatigué. Allez-y, Il y a quelqu'un dans la salle qui veut prendre la parole. Allez-y!

VIVEK GOYAL

Merci beaucoup. Vous avez cette discussion sur l'utilisation malveillante du DNS, comme si on n'avait pas assez de discussion sur l'utilisation du DNS. Alors, les noms de domaine sont actuellement conçus par des humains et pas des machines, donc ils agissent en tant qu'acteur des adresses IP. Aujourd'hui, nous parlons de l'utilisation malveillante du DNS parce que les humains ont accès aux sites Web. Nous essayons de résoudre des problèmes quand l'IA crée une menace qu'accepte les humains.

Alors, quand on parle de la définition de l'abus du DNS, eh bien elle change tout le temps. C'est une définition qui est compliquée et nous voyons toujours que nous sommes toujours en mode en mode réactif. Peut-être que nous devrions prendre les devants car

nous savons que tout change, le monde évolue. Alors, je ne vais pas aller visiter un site web, je vais demander à mon agent IA de le faire pour moi et voilà. Si je fais quelque chose qui n'est pas correct et qu'avec sur ce site web, je vais perdre de l'argent. Et puis je vous donc demande de penser à cela d'une façon un petit peu différente, parce qu'il nous faut prendre de l'avance, il nous faut prendre les devants et protéger tout le monde.

CHRIS BUCKRIDGE Allez-y Tripti.

TRIPTI SINHA Moi, j'ai une idée. Il faudrait aller demander à l'IA comment faire les choses. Non, c'est…

MICHAEL GRAHAM Je suis trésorier de l'IPC. Je ne sais pas si c'est le bon moment de faire ce commentaire, mais durant la semaine et au programme du leadership, il y a un programme très intéressant. Et donc nous avons discuté d'une chose très intéressante. Nous pensons, nous avons essayé de combler les lacunes, combler le fossé en discutant du langage que nous utilisons. Il y a toujours ce problème récurrent des applications. Non. Du moins de la manière dont on applique la considération dans tous les processus de développement de l'élaboration des politiques, donc les processus de l'ICANN.

Malheureusement, le terme est trop souvent limité à la confidentialité. On doit discuter de cela en interne, et je voulais

juste ramener cela à l'attention du conseil d'administration, car, vous savez, les droits humains, c'est plus que les droits de confidentialité, et cela inclut, bien sûr, les droits d'éviter des choses comme la fraude, des moments où on peut vous voler votre propriété ou ce qui vous appartient. Donc, il faut considérer tous les droits humains, et c'est dans l'article 28, Tous les droits humains doivent être considérés. Je me demande si c'est quelque chose dont vous parlez entre vous, les membres du conseil d'administration. C'est quelque chose qui nous concerne tous, donc doit-on en discuter un peu plus?

CHRIS BUCKRIDGE Merci pour ça. Je regarde autour de moi voir si mes collègues du conseil d'administration veulent rebondir là-dessus.

SARAH DEUTSCH Oui, vous savez, la Déclaration des droits humains comporte toutes sortes de droits et je pense qu'au niveau des politiques de l'ICANN, nous parlons aussi de cet équilibre. Mais, je n'ai pas ces politiques devant moi, malheureusement.

CHRIS BUCKRIDGE Merci Sarah, C'est vraiment un point important. C'est quelque chose dont on a discuté au conseil, mais c'est toujours bon d'avoir un rappel. Merci.

Je pense que maintenant je vais pouvoir remercier John de m'avoir aidé aujourd'hui. Je vais renvoyer la parole à Tripti.

TRIPTI SINHA

Merci Chris. Merci. La conversation fut très intéressante et je dois vous dire que… je peux vous dire que l'IA c'est même devenu un verbe. Non, vraiment. C'est vrai. Donc, on parle de l'IA tout le temps aujourd'hui, donc je pense que le paysage de la menace a changé. Donc les identifiants uniques maintenant sont utilisés de manière différente, de manière variée, avec des noms, des numéros. C'est une nouvelle ère, donc il faut continuer à en parler. Je vous remercie de votre participation. C'est la fin de cette réunion. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]